Lettre à lire après mon

Mes chers Enfants.

Ainsi qu'il a été fait du vi
de mon cher Epoux, je recommand
à mes chers Enfants de continuer
à vivre en bonne harmonie et de
faire chacun en particulier toute
les concessions nécessaires pour
maintenir la paix et l'union dans
toute la famille, qu'ils soient
les soutiens et les défenseurs les uns
des autres selon leur position et
leur fortune, qu'ils n'aient point
d'opinion blâmable entre eux, qu'ils
ont le bonheur d'avoir la foi
Chrétienne, on est coupable de
chercher à la détruire, qu'ils vivent
de manière à ce que leurs mères
et leurs enfants soient fiers de leur
appartenir et puissent les prendre
pour modèles de toutes leurs actions
Vous pouvez mes chers Enfants
vous en faire du bien que votre
cher Père vous a acquis avec tant

...ine et de loyauté, et vous
...bliez pas la part du pauvre
...i qui Il vous en a donné
...emple tant de fois, j'ai la
confiance que mes chers Enfants
resteront dignes des principes qu'on
leur a inculqué et je demande
à Dieu d'attirer sur eux toutes
ses benedictions les plus abondantes

Louvain le 25 Vbre 1884

TESTAMENT PROBABLE DE
SYLVIE DUPRET-LEMAIRE